



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve
Numéro du produit	HAPP0130A
Identification interne	NQA2124
UFI	UFI: PCV5-W0PG-900N-DQUN
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien automobile. Produit d'entretien.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
--------------------------	--

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Numéro d'appel d'urgence national	+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria)
	+32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium)
	+359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria)
	+38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia)
	+35722405611; cy-chemregistry@dlm.msi.gov.cy (Cyprus)
	+420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic)
	+45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark)
	+372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia)
	+358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland)
	+ 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France)
	+49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany)
	+302106479250; +302106479450; devxp.gcsf@aade.gr, environment.gcsf@aade.gr (Greece)
	+36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary)
	+354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland)
	+353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland)
	+390649906140; inscweb@iss.it (Italy)
	+371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia)
	+370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania)
	+320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg)
	+356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta)
	+31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands)
	+4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway)
	+48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland)
	+351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal)
	+40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania)
	+7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia)
	+421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia)
	+ 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia)
	+34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain)
	+46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden)
	+44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aérosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

Santé humaine Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Physicochimique Le produit est extrêmement inflammable. En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'emballage fermé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H332 Nocif par inhalation. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Mentions de mise en garde	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les aérosols. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
UFI	UFI: PCV5-W0PG-900N-DQUN
Contient	2-BUTOXYÉTHANOL, Sodium N-Lauroyl Sarcosinate
Etiquetage des détergents	5 - < 15% agents de surface anioniques, < 5% parfums
Mentions de mise en garde supplémentaires	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2-BUTOXYÉTHANOL			5-10%
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319			

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

BUTANE 1-5%		
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32-XXXX
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas		
Sodium N-Lauroyl Sarcosinate 1-5%		
Numéro CAS: 137-16-6	Numéro CE: 205-281-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119527780-39-XXXX
Classification Acute Tox. 2 - H330 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318		
Sodium Nitrite <1%		
Numéro CAS: 7632-00-0	Numéro CE: 231-555-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471836-27-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Ox. Sol. 3 - H272 Acute Tox. 3 - H301 Aquatic Acute 1 - H400		
Ethylene glycol <1%		
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Aucune recommandation particulière. Compte tenu de la taille réduite des emballages, le risque d'ingestion est minime.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Traiter en fonction des symptômes.
Inhalation	Nocif par inhalation. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut être légèrement irritant pour la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Risque d'explosion à la chaleur. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter tout déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
-----------------------------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Précautions de stockage Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2-BUTOXYÉTHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m³

*

BUTANE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

Ethylene glycol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

2-BUTOXYÉTHANOL (CAS: 111-76-2)

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme : 89 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Court terme : 663 mg/m³
Industrie - Cutanée; Long terme : 75 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme : 98 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Court terme : 44.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 426 mg/m³
Consommateur - Orale; Court terme : 13.4 mg/kg/jour
Consommateur - Cutanée; Long terme : 38 mg/kg/jour
Consommateur - Orale; Long terme : 3.2 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 8.8 mg/l
eau de mer; 8.8 mg/l
Sédiments; 8.14 mg/kg
Sol; 2.8 mg/kg

Sodium N-Lauroyl Sarcosinate (CAS: 137-16-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 70.53 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg bw/day
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.39 mg/m³
Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg bw/day
Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg bw/day

PNEC

eau douce; Long terme 0.009 mg/l
eau de mer; Long terme 0.001 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; Long terme 3 mg/l
Sédiments (eau douce); Long terme 0.064 mg / kg poids sec de sédiments
Sédiments (eau de mer); Long terme 0.006 mg/l
Sol; Long terme 0.008 mg / kg de poids sec de sol

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Sodium Nitrite (CAS: 7632-00-0)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 2 mg/m³

PNEC eau douce; 0.0054 mg/l
eau de mer; 0.00616 mg/l
rejet intermittent; 0.0054 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 21 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.0195 mg / kg poids sec de sédiments
Sédiments (eau de mer); 0.0223 mg / kg poids sec de sédiments
Sol; 0.00073 mg / kg de poids sec de sol

Ethylene glycol (CAS: 107-21-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg/jour
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 7 mg/m³
Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 53 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 10 mg/l
eau de mer; 1 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
Sédiments (eau douce); 37 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg
Sol; 1.53 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Protection respiratoire Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Voiture Neuve
pH	8.1
Densité relative	1.001 @ 20°C
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
---------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts minéraux.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Pas d'information disponible.
-----------------------	-------------------------------

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

ETA orale (mg/kg)	14 679,19
-------------------	-----------

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	Nocif par inhalation.
---	-----------------------

ETA inhalation (gaz ppm)	70 947,62
--------------------------	-----------

ETA inhalation (vapeurs mg/l)	173,43
-------------------------------	--------

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	2,34
--	------

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Inhalation Nocif par inhalation. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Informations toxicologiques sur les composants

2-BUTOXYÉTHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1 200,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ 1414 mg/kg, Orale, Cobaye

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

ETA orale (mg/kg) 1 200,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Nocif par contact avec la peau. LC0, NOAEC > 2000 mg/kg, Cutanée, Cobaye

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation. LC0 > 3.1 (females); > 3.4 (males) mg/l, Inhalatoire, Cobaye

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. NOAEC 125 mg/m³, Inhalatoire, Souris, Rat

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Etude sur deux générations - NOAEL 720 mg/kg/jour, Orale, Souris F0, F1

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. - NOAEL: 30 (maternal); 100 (developmental) mg/kg/jour, Orale, Rat - NOAEL: 350 (maternal); 650 (developmental) mg/kg/jour, Orale, Souris - NOAEL: < 1180 (maternal); < 1180 (developmental) mg/kg/jour, Orale, Souris - NOAEL: 50 (maternal); 100 (developmental) ppm, Inhalatoire, Rat - NOAEL: 50 (maternal); 100 (developmental) ppm, Inhalatoire, Lapin - NOAEL: < 150 (maternal); > 200 (developmental) ppm, Inhalatoire, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Danger par aspiration	Non pertinent.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Nocif par contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

BUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

ISOBUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Sodium N-Lauroyl Sarcosinate

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 0.05-0.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,05

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Sodium Nitrite

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 180,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 180,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Données non-concluantes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2A Probablement cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants:
Methaemoglobinaemia

Organes cibles Sang

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants:
Methaemoglobinaemia

Organes cibles Sang

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Nausées, vomissements. Une perte de conscience et des convulsions peuvent survenir.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Nausées, vomissements. Une perte de conscience et des convulsions peuvent survenir.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Ethylene glycol

Toxicité aiguë - orale

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3500 mg/kg, Cutanée, Souris

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 2.5 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur trois générations - NOAEL > 1000 mg/kg bw/day, Orale, Rat F2 Fertilité - NOEL 1000 mg/kg bw/day, Orale, Souris F1

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésions des reins et/ou du foie.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Inhalation	Pas de danger spécifique pour la santé connu.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut être légèrement irritant pour la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Sodium Nitrite

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non disponible.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Non disponible.

Toxicité aiguë - microorganismes Non disponible.

Toxicité aiguë - terrestre Non disponible.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie Non disponible.

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin Non disponible.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

2-BUTOXYÉTHANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1474 mg/l, Poisson d'eau douce, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 96 heures: 1250 mg/l, Poisson d'eau de mer, Menidia beryllina

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, CL₅₀, 72 heures: 690 mg/l, Invertébrés d'eau douce

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 623 mg/l, Algues d'eau douce
EC10, NOEC, 72 heures: 88 mg/l, Algues d'eau douce

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Toxicité aiguë - microorganismes EC10, NOEC, 48 heures: 463 mg/l, Uronema parduczi.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie EC10, LC10, NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques EC10, LC10, NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Invertébrés d'eau douce

Sodium N-Lauroyl Sarcosinate

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 107 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 29.7 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heures: 79 mg/l, Desmodesmus subspicatus

Sodium Nitrite

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.54-26.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
NOEC, 31 jours: 6.16 mg/l, Ictalurus punctatus / I. robustus

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 15.4 mg/l, Daphnia magna
CE₅₀, 96 heures: 4.93 mg/l, Invertébrés d'eau de mer, Invertébrés d'eau douce

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 48 heures: 421 mg/l, protozoa
EC10, 72 heures: 210 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 80 jours: 9.86 mg/l, Daphnia magna

Ethylene glycol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 72860 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 96 heures: 10940 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₂₀, 30 minutes: 1995 mg/l, Boues activées
Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie CL₅₀, 28 jours: > 1500 mg/l, Menidia peninsulæ (capucette)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques CE₅₀, 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait être facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

2-BUTOXYÉTHANOL

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

Sodium N-Lauroyl Sarcosinate

Persistance et dégradabilité 82% 28 jours Rapidement dégradable

Sodium Nitrite

Biodégradation Non facilement biodégradable.

Ethylene glycol

Persistance et dégradabilité 10 jours 90-100% Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Sodium N-Lauroyl Sarcosinate

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 0.37

Sodium Nitrite

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage Scientifiquement injustifié.

Ethylene glycol

Coefficient de partage log Pow: -1.36 QSAR data.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Coefficient d'adsorption/désorption Indéterminé.

Constante de Henry Indéterminé.

Tension de surface Indéterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

2-BUTOXYÉTHANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Ethylene glycol

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Se référer à la Liste des Matières Dangereuses pour toute information sur des dispositions spéciales 190, 327, 344, 625.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

N° ONU (ADN) 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 5F

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales Décret no 95-326 du 20 mars 1995 relatif aux obligations de sécurité concernant la distribution de certains liquides à base de monoéthylèneglycol.

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.
Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Nettoyant Tissus & Moquettes + Brosse Senteur Voiture Neuve

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

GHS: Système général harmonisé.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Date de révision 26/10/2022

Révision 3

Remplace la date 20/01/2021

Numéro de FDS 21767

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.